

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'APEL

Saint Jean – Touscayrats en date du 08/10/2020

Le 08/10/2020 à 19H15, les membres du conseil d'administration de l'APEL se sont réunis ans la salle du conseil prêtée par le lycée Touscayrats, sur convocation écrite faite par la présidente et la secrétaire.

Présents :

- Lebert Mathilde : Présidente
- François Carina : Vice-présidente
- Forcioli Françoise : Secrétaire
- Vandjee Karine : Trésorière
- Passelergue Emilie : Vice-trésorière

Les membres du CA : Vieu Céline, Garrigues Blandine, Ménard Elodie, Brial Aude, Larrere Charles

Invités :

- Martin-Benassi Virginie : Chef d'établissement de l'Ecole Saint Jean
- Larrere Manon : Chef d'établissement du lycée agricole Touscayrats
- Moury Maud : Représentante de l'APEL départemental et membre de droit de l'association

Les parents d'élèves :

- Untereiner Murielle
- Lavergne Max et Géraldine

Excusés :

- Lebert Julien, Membre du CA
- François Lionel, Membre du CA

Absente : Garcia Mary, membre du CA

Bon pour pouvoir : Lebert Julien, François Lionel, Wiatowski Nadine

Membres du CA démissionnaires :

- Garcia Mary, membre du CA
- Vandjee Karine, Trésorière

Le quorum étant atteint, les décisions prises pourront être validées conformément aux statuts. Il est 19H30.

Ordre du jour :

- Présentation de la rentrée 2020 par Virginie martin-Benassi, Chef d'établissement de l'Ecole Saint Jean
- Présentation de l'APEL
- Bilan moral de l'année 2019-2020
- Bilan financier de l'année 2019-2020
- Projets pour l'année 2020-2021
- Questions diverses
- Election des membres du CA
- Election des membres du bureau

1 - Présentation de la rentrée 2020

La parole est donnée à Virginie Martin-Benassi, cheffe d'établissement de l'Ecole Saint-Jean.

- L'école Saint Jean compte actuellement 79 familles et 106 élèves répartis sur 4 classes. L'école compte 3 ASEM : Nadège présente sur la classe de TPS/PS/MS, Jennifer présente sur la classe de GS/CP et Elodie qui tourne sur différentes classes. Elles se relaient également sur les garderies du matin et celle du soir avec Nicole Sirop, intervenante dans les classes en anglais.
- Nous accueillons l'enseignant Vieu Thomas qui est en classe de GS/CP et Laureline en classe de TPS/PS/MS qui remplace Virginie Rouquet actuellement en congés maternité.
- Pendant le temps de restauration, les enfants de l'école St-Jean sont accompagnés par Fabrice, un intervenant du lycée Touscayrats et des élèves du lycée en classe de terminale en service à la personne.
- L'étude du soir de 16h45 à 17h30 est encadrée par les enseignants.
- Cette année les activités sont l'équitation, la danse et la musique. Une intervenante viendra pour présenter l'éducation sexuelle aux plus grands et l'éducation en collectivité aux plus petits.
- Les familles peuvent avoir accès aux informations concernant l'école en consultant le site internet (www.ecolesaintjean81.com) ainsi que la page facebook. Un lien va aussi être renouvelé par le biais des parents correspondants avec un représentant par classe. Les parents correspondants font partie du conseil d'école qui se réunit 2 fois dans l'année et ont également en charge de transmettre tout au long de l'année aux familles, les informations données par l'école.
- En raison des mesures sanitaires, le cross habituellement fait n'a pas pu se tenir.
- Les échanges avec la maison de retraite de Touscayrats ne peuvent pas avoir lieu également mais les échanges avec le lycée perdurent.
- Les projets de voyage de fin d'année sont posés en attente des mesures sanitaires pour la fin de l'année.

2 - Présentation de l'APEL

Avant de présenter le rapport moral, je souhaiterais faire un rapide préambule pour vous rappeler ou présenter aux nouveaux parents, les fonctions de l'APEL au sein de l'école.

L'association de parents est la porte-parole des familles auprès de l'établissement. Elle se place aux services des familles pour tout questionnements, problèmes rencontrés ...

L'APEL adhère au projet de l'école, le soutient si nécessaire auprès des différentes institutions. Notre objectif est de collaborer avec le chef d'établissement et son équipe éducative en préservant un esprit d'ouverture et de dialogue.

Comme je l'ai indiqué précédemment pour être membre de l'APEL, il est nécessaire d'avoir acquitté sa cotisation. Cette cotisation permet à l'association de mener des actions, d'organiser des manifestations, de participer financièrement à des sorties pédagogique, à l'achat de matériel... Et plus les adhérents sont nombreux, plus les possibilités de projets augmentent.

Répartition de la cotisation : Abonnement « Familles et Education »: 4.80 euros, Cotisation APEL Nationale 3.00, APEL académique 5,70 euros, APEL départementale 5 euros, Ecole 7,50 euros.

Les familles ont la possibilité de rester en contact avec l'APEL par différents moyens de liaisons : Boîte aux lettres située à l'entrée de l'école, l'onglet APEL sur le site internet de l'école et la page facebook de l'APEL.

Approbation à l'unanimité de la cotisation après un vote à main levée

3 - Présentation du bilan moral par la vice-présidente.

Les actions menées par l'APEL cette année ont été :

La vente des chocolats de Noël et la vente des sapins de Noël lors du marché de Noël organisé pour la première fois.

D'autres actions comme le loto et la réfection du jardin thérapeutique n'ont pu aboutir pour les raisons sanitaires qui ont été mises en place .

Les projets financés : Grâce aux sommes récoltées à la suite de ces actions, l'APEL a pu financer les transports scolaires pour les sorties en lien avec le projet d'école juste avant le confinement.

Approbation à l'unanimité du bilan moral après un vote à main levée.

4 - Bilan financier

L'aspect financier des actions menées par l'association de parents occupe une place très importante pour l'aboutissement des projets. Karine Vandjee en rend compte.

Karine présente un tableau des recettes et des dépenses de l'année réparties comme ci-après :

- Cotisation des parents : 602 euros
- Vente de chocolats : 399,14 euros
- Vente de sapin : 297 euros
- Marché de Noël : 239 euros

Il y a cependant eu des dépenses avancées pour le loto qui n'a pas pu avoir lieu mais qui serviront pour l'année 2020-2021. Ainsi que quelques dépenses :

- Le petit-déjeuner de rentrée 52,37 euros
- Transport pour sorties scolaires : 392 euros
- Lots offerts aux enfants : 137 euros
- Frais de gestion de compte + assurance : 237,96 euros

Nous avons pour projet de changer de banque lors de la précédente année scolaire car les frais de gestion sont élevés mais cette démarche n'a pu aboutir suite aux événements sanitaires, nous le ferons donc cette année.

Pour rappel la trésorière et la Présidente de l'association ont le pouvoir de gérer et clôturer les comptes ainsi que changer de banque.

Approbation à l'unanimité du bilan financier après vote à main levée.

5 - Les projets pour l'année 2020-2021

- En concertation avec l'équipe éducative de l'école, un projet de remise en place du jardin potager est à réaliser. L'APEL a lancé une commission jardin en date du samedi 10 octobre 2020, l'équipe sera constituée de parents volontaires pour réfléchir et agir afin de mener à bien ce projet.
- L'APEL renouvelle l'opération « Festival du livre » qui se tiendra dans la verrière du château, pour des raisons sanitaires, sur la semaine du 12/10 au 16/10. Les parents volontaires ont déjà répondu présent pour cet événement.

Pour que ces projets aboutissent, l'APEL prévoit :

- De reconduire le marché de Noël avec la vente de chocolat et de sapin ainsi que les réalisations des élèves de l'école.
 - Nous avons récupéré des lots en vue du loto de l'année dernière et souhaitons en récolter d'autres afin de mettre en place une tombola.
 - De lancer au printemps une opération « fleurir son jardin ou son balcon »
 - Et enfin de participer à l'organisation d'un repas lors de la Kermesse de l'école suivi d'un jeu géant dans le parc du lycée
- Tous ces projets seront débattus en conseil d'administration.

6 - En l'absence de questions, il est procédé à l'élection des membres du CA suivi par celle du bureau.

7 – Election des membres du CA

Suite à la démission de 2 membres du CA, l'APEL de l'école Saint Jean ouvre son CA à des parents qui auraient l'intention de se présenter.

Untereiner Murielle, maman de Lola CE1 et Milo GS et Lavergne Géraldine, maman de Xavier CE2 se présentent à l'élection.

Chacune à leur tour, elles sont élues à l'unanimité.

8 - Election des membres du bureau

- Lebert Mathilde se représente au poste de Présidente
- François Carina se représente au poste de vice-présidente
- Forcioli Françoise se représente au poste de secrétaire
- Lavergne Géraldine se présente au poste de secrétaire adjointe
- Passelergue Emilie se présente au poste de Trésorière
- Ménard Elodie se présente au poste de trésorière adjointe

Chacune à leur tour elles sont élues à l'unanimité.

A ce jour le Conseil d'Administration de l'APEL se compose ainsi :

Bureau : Lebert Mathilde : Présidente, François Carine : Vice-présidente, Passelergue Emilie : Trésorière, Ménard Elodie : Trésorière adjointe, Forcioli Françoise : Secrétaire, Lavergne Géraldine : Secrétaire adjointe.

Le CA : François Lionel, Bral Aude, Garrigues Blandine, Larrere Charles, Lebert Julien, Untereiner Murielle.

L'ordre du jour étant épuisé, le présidente lève la séance à 20H30 qui se conclut par un « pot de l'amitié »

La présidente
ALEBERT

La secrétaire
Julien

